



APPEL du Comité Fédéral National :

Une nécessaire convergence des luttes

Les délégués du Comité Fédéral National du personnel des Organismes Sociaux CGT constatent la destruction massive des emplois dans l'ensemble des secteurs qui composent le tissu économique et industriel tant en France qu'en Europe.

A l'instar de la casse du secteur industriel, celui de l'économie sociale n'est pas épargné par les plans sociaux. Les suppressions d'emplois au Grand Conseil de la Mutualité, à la Mission Locale de Woippy, à l'association « Bien vivre à la maison » de Paris, entre autres, en sont l'illustration.

Les fusions, restructurations, et les regroupements dans l'ensemble de nos secteurs professionnels contribuent à la casse des missions de service public et remettent en cause l'essence même de notre protection sociale et son financement basé sur le salaire socialisé.

Dans tous les secteurs, les luttes pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail démontrent la détermination des salariés à combattre, avec la CGT, le nouveau modèle social que veut nous imposer le Medef avec la complicité du gouvernement actuel.

Ce n'est pas le travail qui coûte mais bien la confiscation, par le capital, des richesses créées par le travail.

La transposition dans la loi, par les parlementaires, de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013, accentuerait cette logique libérale et serait un recul historique des droits des salariés.

Plus que jamais, la CGT avec les salariés doit être à l'offensive pour combattre cet accord scélérat signé par des organisations syndicales minoritaires.

De plus, dans la période, la criminalisation de l'action syndicale, à fortiori de nos camarades CGT, relayée par les médias, démontre la justesse de nos arguments et de nos revendications pour le progrès social. Toutes ces attaques doivent être dénoncées et combattues !

Les délégués du CFN apportent leur total soutien à l'ensemble des luttes engagées dans le pays.

Les délégués du Comité Fédéral National des Organismes Sociaux CGT appellent les syndicats à poursuivre le processus d'action et de grève déjà engagé.

Partout, mettons en débat le contenu de l'accord et les revendications de la CGT, avec les syndiqués et l'ensemble des salariés, afin de construire une riposte à la hauteur des enjeux.

Les délégués appellent les syndicats à faire du 5 mars 2013 une journée forte d'action et de grève, contre la transcription de l'accord du 11 janvier 2013 en projet de loi. Ils appellent, également, à ce que cette journée permette une convergence des luttes pour la défense de l'emploi.

Partout, mettons également en débat, avec les syndiqués et l'ensemble des salariés, les suites de cette action, à partir de nos revendications pour la reconquête de la protection sociale.

Cette reconquête passe par la bataille pour l'emploi, contre la précarité, pour l'augmentation générale des salaires, contre toutes les formes de licenciements et l'austérité générale imposée en France et en Europe.

Le 13 février 2013

En savoir plus : Voir dossier spécial ANI du 11-01-2013 sur le site de la fédération